

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

refus de 35 temps partiels sur autorisation

- Archives - année 2013 / 2014 - les Personnels - la carrière - infos administratives - temps partiels, congé parental, disponibilité -

Date de mise en ligne : vendredi 27 juin 2014

SNUipp-FSU 65

Nous venons d'avoir connaissance des barèmes des collègues qui verront leur demande de temps partiel sur autorisation refusée :

- ▶ entre 1,333 et 18,333.

Nous avons informé le SG que dans ces conditions ils risquaient de se retrouver avec une inflation d'arrêts de travail, les temps partiels pour raison de santé n'étant de droit que sur présentation de la notification de la RQTH.

Merci donc une nouvelle fois, à tous ceux qui ont soutenu cette réforme des rythmes qui, nous le redisons, n'apportera aucun bénéfice aux élèves, dégrade les conditions de travail des enseignants et fait reculer leurs droits.